

D.I.U.
SOIGNER LES SOIGNANTS : spécificités et ressources

Responsable Universitaire : Professeur J.M SOULAT
en collaboration avec l'Université de Paris 7

Durée : 1 an

Accès :

- Formation continue :

- Docteur en médecine titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteur en chirurgie dentaire titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Docteur en pharmacie titulaire d'un diplôme français ou de l'Union Européenne,
- Infirmier(e) DE, Infirmier(e) Puéricultrice DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Sage-Femme DE, Assistante sociale DEASS, Psychologue : titulaires d'un diplôme français ou de l'Union Européenne.

Critères de sélection :

CV indiquant l'expérience et les fonctions remplies au sein de structures d'aide ou d'entraide aux soignants et les attentes et motivations qui justifient la candidature + Lettre de motivation + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DIU demandée(s).
Possibilité d'entretien

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les principales pathologies rencontrées par les médecins et les soignants.
- Maîtriser les spécificités du dépistage et de la prise en charge des pathologies des professionnels de santé. S'acclimater aux problématiques rencontrées par les soignants en position de malades et à celles de ceux qui sont amenés à les soigner.
- Connaître et identifier les facteurs de risques dans l'exercice professionnel libéral, salarié ou spécifique à la formation des jeunes médecins qui peuvent conduire au stress, à l'épuisement professionnel ou à d'autres pathologies liées.
- Savoir identifier les liens entre la santé des soignants et la qualité des soins délivrés au patient. Intégrer la santé des soignants dans une politique de gestion des risques pour le patient.
- Connaître les particularités de la prise en charge d'un médecin ou d'un soignant ; savoir identifier les représentations qu'un médecin ou un soignant a de son métier. Savoir le convaincre et l'accompagner dans une prise en charge adaptée.
- Connaître et savoir mobiliser les systèmes d'aide et d'entraide disponibles pour les professionnels libéraux et pour les professionnels salariés.
- Savoir mettre en œuvre une politique individuelle et collective de prévention de l'épuisement professionnel dès les études médicales, tenant compte des événements personnels et familiaux de l'existence, des difficultés liées au vieillissement, au mode d'exercice et aux contraintes « administratives », au risque de violence et d'erreur médicale...
- Savoir utiliser l'expérience des structures existantes en France et à l'étranger.
- Savoir construire un réseau de prise en charge à l'échelle locale en identifiant les personnes et structures –ressources présentes.

Organisation – dates et lieux :

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Contrôle des connaissances – Evaluation :

MODALITES d’EVALUATION des acquis du DIU*
Examen final écrit
Examen final oral

*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.I.U

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d’inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques de 1 500 euros

Renseignements :

Madame Pauline Pech

Tel : 05.61.77.77.67 - E-mail : pauline.pech@univ-tlse3.fr

Hôpital Purpan – Service des Maladies Professionnelles et Environnementales

TSA 40031 – Place du Dr Baylac – 31059 Toulouse Cedex